

Conseil Communal de Romanel-sur-Lausanne

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Préavis Municipal n° 32 / 2019

Installation d'une nouvelle cabine de distribution

Basse Tension au chemin des Biolles

Monsieur le Président du Conseil Communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux,

La Commission Technique (ci-après la « Commission »), composée de Madame Aurélie Mello et de Messieurs Karim Ben Nsir, Arik Issler et Olivier Pache, rapporteur, s'est réunie le 3 juin 2019 à la Maison de Commune. M. Alain Bally, également membre de la Commission, était excusé lors de cette séance.

Messieurs les Conseillers Municipaux Blaise Jaunin, Luigi Mancini et Denis Favre étaient présents lors de la première partie de cette réunion afin de renseigner la Commission sur les aspects techniques du préavis concerné. La Commission les remercie pour leur disponibilité, les explications complémentaires fournies ainsi que les réponses aux questions formulées.

Introduction :

Dans le cadre des nouvelles constructions d'habitations privées dans la zone du chemin des Biolles, une alimentation en énergie électrique suffisante doit être installée afin d'alimenter les futurs bâtiments, dont certains sont actuellement en cours de construction. Il incombe à la Commune de Romanel-sur-Lausanne, en sa qualité de gestionnaire de réseau de distribution électrique (GRD), de réaliser les travaux nécessaires afin d'assurer un approvisionnement satisfaisant pour chaque bâtiment.

Étude du préavis :

Une analyse commandée par la Municipalité a conclu que la meilleure solution est d'installer une nouvelle cabine de distribution Basse Tension, alimentée depuis le transformateur de quartier sis au chemin de Cousson (parcelle n° 590). Cette cabine, d'une taille d'environ 120 x 50 cm pour 1 mètre de haut, sera installée sur les parcelles 951 ou 990 ; la position exacte n'est en effet pas encore définie et fera l'objet de discussions avec les propriétaires concernés. De plus, elle tiendra également compte du futur aménagement routier sur le chemin des Biolles.

Afin d'alimenter cette nouvelle cabine, une tranchée de 250m de longueur sera réalisée en parallèle du chemin de Cousson, dans l'actuel champ, ainsi que le long du chemin des Biolles. Deux traversées de route sous les chemins de Cousson et des Biolles seront réalisées. Des tubes rigides de type « Somo » seront enfouis à 80 cm de profondeur et un câble sera tiré à l'intérieur de ces derniers. Les propriétés du câble seront telles qu'une intensité de 250 ampères pourra y circuler en toute sécurité et que le courant de court-circuit à son extrémité respectera les normes et prescriptions en vigueur. Le dimensionnement de cette canalisation tient compte des constructions actuelles et futures dans cette zone, selon les informations reçues des représentants de la Municipalité.

En outre, le mode de pose « tube et câble » permet un éventuel remplacement de ce dernier et également l'ajout de câbles supplémentaires, à fibres optiques par exemple.

Position de la Commission :

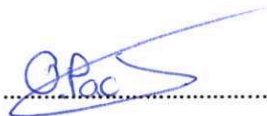
Sur la base des éléments précités la Commission, à la majorité de ses membres, vous propose, Monsieur le Président du Conseil Communal, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

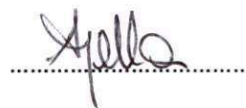
- vu le préavis Municipal n°32 / 2019, adopté en séance de Municipalité du 14 mai 2019 ;
- oui le rapport de la Commission Technique ;
- oui le rapport de la Commission des Finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

Décide

- d'accepter le Préavis No 32 / 2019 tel que présenté ;
- d'accorder un crédit de **Fr. 73'000.-** TTC, pour l'installation d'une nouvelle armoire de distribution Basse Tension au chemin des Biolles ;
- d'autoriser le financement de cette dépense par la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédit disponibles dans les limites du plafond de l'endettement ;
- d'autoriser l'amortissement de cette dépense sur une durée de 30 ans.



Olivier Pache
(Rapporteur)



Aurélie Mello



Alain Bally



Arik Issler



Karim Ben Nsir

Romanel-sur-Lausanne, le 11 juin 2019